

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	30.10.2020	16h55	20.189	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Jennifer Hirter	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad
-----------------------------	--

Titre : La ré-homologation de pesticides prouvés dangereux n'est pas acceptable

Contenu :

Le Grand Conseil neuchâtelois souhaite que l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) tienne sa position quant à l'interdiction émise contre l'imidaclopride en 2018.

En cas de demande de ré-homologation du l'imidaclopride (le principe actif du Gaucho), le Grand Conseil neuchâtelois demande à l'OFAG d'intégrer la communauté scientifique indépendante de l'industrie agrochimique au processus décisionnel.

Il appelle le Conseil fédéral, les parlementaires fédéraux ainsi que le Conseil d'État à se joindre à cette demande.

Développement (obligatoire) :

Suite à l'interpellation parlementaire du conseiller national Pierre-André Page proposant une ré-homologation de l'imidaclopride, on ne peut exclure le dépôt d'une demande de ré-homologation de ce néonicotinoïde, notamment commercialisé sous le nom de Gaucho par l'industrie.

Pour rappel, l'imidaclopride a été autorisé pour son usage en tant que pesticide durant les années 1990 par l'OFAG, avant d'être interdit sur le territoire suisse et au sein de l'Union européenne en 2018.

L'interdiction de l'imidaclopride a été précédée d'un moratoire partiel de six ans. Six années durant lesquelles nous ne savons pas si l'OFAG a financé des projets visant à développer des alternatives.

Cependant, des décennies de recherches sur les néonicotinoïdes ont abouti à la publication de plus de 1'200 études scientifiques. Pour une grande partie, ces études ont été financées par de l'argent public. Ces études ont démontré de manière incontestable que ce pesticide est dangereux. Dangereux pour de nombreux organismes vivants, en premier lieu l'abeille domestique, mais également les abeilles sauvages, les autres pollinisateurs, les insectes et autres invertébrés dans leur ensemble. Dangereux pour les vertébrés, soit par empoisonnement direct, soit par diminution des ressources nutritives. Et, enfin, dangereux pour la santé humaine. Il contamine nos sols, nos eaux, nos aliments et est présent dans notre corps, comme l'attestent des analyses d'urine et de cheveux !

En 2018, le Tribunal européen a également eu à traiter le cas du Gaucho dans le cadre de recours émis par Bayer et Syngenta. Le tribunal a rejeté ces recours dans leur intégralité.

Il convient de rappeler que si l'OFAG a émis l'interdiction de ce néonicotinoïde, c'est sur une base scientifique solide et indépendante de l'industrie. Cette interdiction n'a pas été prise à la légère. Entrer en matière sur le dossier du Gaucho, c'est renier la valeur des données générées dans le cadre de ces travaux scientifiques.

C'est pourquoi nous demandons à l'OFAG de ne pas entrer en matière quant à une éventuelle demande de ré-homologation de l'imidaclopride sans nouvelles données recevables, en particulier sur la santé humaine.

La communauté scientifique, à travers une lettre ouverte des professeurs Alexandre Aebi et Edward Mitchell de l'Université de Neuchâtel, a annoncé qu'elle « offre même de participer au processus » décisionnel en « y apportant son expertise dans ce domaine ».

C'est pourquoi, en cas d'entrée en matière, nous demandons que l'OFAG intègre la communauté scientifique, indépendante de l'industrie agroalimentaire, au processus décisionnel relatif à la ré-homologation éventuelle et accepte l'offre faite par celle-ci de participer à ce processus.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Jennifer Hirter

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Blaise Fivaz	Aël Kistler	Nathalie Schallenberger
Maxime Auchlin	Jan Homberger	Mireille Tissot-Daguette